

Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 8 Décembre 2019



Maurice Vavasseur,
maire de Ballon-Saint Mars,
maire délégué de Ballon.

Jean-Louis Allichon,
maire-adjoint de
Ballon-Saint Mars,
maire délégué de
Saint-Mars-sous-Ballon.

Cette fin d'année marque aussi le début de la fin de ce mandat municipal. Les élections approchent (les 15 et 22 mars 2020). Nous ne sommes pas encore en campagne électorale mais un devoir de réserve s'impose à nous : nous ne ferons donc pas le bilan des presque six années qui viennent de s'écouler. Nous nous limiterons à l'année 2019 qui fut assez fertile en réalisations et en événements.

L'arrivée de la fibre optique n'est pas passée inaperçue sur le terrain, du côté de Saint-Mars : il a fallu élaguer les haies concernées. Ensuite, les entreprises spécialisées ont posé les supports, tiré les câbles, soudé les fibres, les ont reliées à l'armoire de mutualisation installée sur le parking de l'école de Saint-Mars. À la mairie, la secrétaire a mis au point l'adressage le plus précis possible. Enfin, le 22 octobre dernier, lors du forum local du numérique, des offres de commercialisation ont été faites par quelques opérateurs. Certains d'entre vous sont maintenant connectés. Nous sommes reconnaissants aux élus communautaires d'avoir anticipé ce déploiement, notamment en équipant en priorité les « zones blanches » peu et mal desservies par internet : c'est le cas de la campagne de Saint-Mars.

En matière de travaux, citons la réfection du réseau d'eau potable dans le quartier ancien de Ballon, rues du Château et du Vieux Tertre ; la restauration et l'aménagement de l'ancien atelier de Saint-Mars devenu La Fabrique, mise à la disposition des associations, mise en location pour les particuliers ; la pose de nouveaux miroirs non-

givants au carrefour de Saint Laurent, de plaques de rues, de panneaux indicateurs : foyer d'hébergement, règles de dépassement des cyclistes ; la réfection de marquages au sol : passages pour piétons... ; le défrichage d'un terrain classé en zone d'urbanisation près du chemin des Rues Vertes ; l'enherbement maîtrisé des cimetières ; dernièrement, la réfection ou la création de canalisations et le rétablissement de fossés route de La Bête ; l'achèvement du parcours-pêche pour personnes à mobilité réduite (PMR) à La Rue d'Orne ; les travaux dans les locaux scolaires et autres bâtiments communaux, et prochainement, l'ouverture d'un chemin de randonnée en bordure de l'Orne Saosnoise empruntant le pont de Courtavon et la passerelle située près du Grand Thouars.

Nous avons connu de grands moments : la Fête de la Saint Jean avec son feu d'artifice, sa grande soirée dansante, sa fête du sport, son repas champêtre ; la Fête de fin d'été avec son spectacle comique de fin d'après-midi au donjon, son repas convivial suivi d'une soirée en musique très entraînante dans la cour de la mairie ; la journée du Patrimoine à l'affluence croissante, au donjon ou dans les églises. Enfin, une première dans la commune, la journée citoyenne et sa centaine de participants ravis, enthousiastes et qui en redemandent.

Chers concitoyens, cette convivialité est de circonstance en cette fin d'année. Nous vous souhaitons de la vivre joyeusement avec tous vos proches et nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020.

Maurice Vavasseur et Jean-Louis Allichon



RAYMOND STOUFF NOUS A QUITTÉS

Raymond Stouff est décédé le 23 novembre 2019 à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie.

Maire de Saint-Mars-sous-Ballon de 1995 à 2014, il fut également président de l'ex. Communauté de Communes des Portes du Maine de 2001 à 2008 et président du centre social de 2001 à 2009. Du fait de ces différentes fonctions, il a exercé de nombreuses responsabilités au sein d'autres instances : syndicat

du Bassin de l'Orne Saosnoise, syndicat mixte du Pays du Mans, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Fontenelles, Parc d'Activités d'Intérêt Départemental de Maresché...

Durant ces 19 années de mandat de maire, il aura avec les différentes équipes municipales profondément modifié le paysage de la commune de Saint-Mars-sous-Ballon dont la population est passée de 550 à environ 850 habitants grâce à la réalisation de plusieurs lotissements communaux.

Enfouissement des réseaux dans le bourg, aménagement de la mairie, rénovation de la salle polyvalente et du parking attenant, embellissement du cimetière, aménagement d'espaces naturels (parcours santé, parcours pêche en bordure de l'Orne Saosnoise, théâtre de verdure « La Peur aux Prêtres »...) restauration de tableaux et vitraux dans l'église Saint Médard, mise en valeur de petit patrimoine, transfert de l'école privée Notre Dame du Sacré Cœur de Ballon à Saint-Mars, acquisition du « Prieuré », construction d'un atelier technique, dans le cadre communautaire reconversion de l'immeuble « Saint Ellier » en restaurant/multiservices/chambres d'hôtel, construction du foyer ADAPEI « Les Érables » et de logements sociaux avec Sarthe Habitat constituent des marqueurs parmi les plus importants de l'action municipale pendant 3 mandats successifs.

Raymond Stouff a eu à cœur parallèlement de redynamiser l'animation locale en s'appuyant sur le concours des bénévoles de la commune et au travers de nombreuses manifestations festives et culturelles (fête de la Saint Jean, comice agricole en 2005, expositions diverses et variées...).

Aux côtés de Michel Lalos, il a contribué à conforter la coopération de proximité instituée entre les communes de Ballon et Saint-Mars-sous-Ballon, qu'il s'agisse de l'école publique intercommunale (restructuration du site scolaire rue François Nicolas), du développement des réseaux eau potable et assainissement collectif ou de l'entretien de la voirie mitoyenne.

Président de la Communauté de Communes des Portes du Maine, Raymond Stouff a poursuivi les opérations liées aux logements sociaux, à la construction et la location de locaux aux entreprises dans la zone d'activités de Joué-l'Abbé et a développé les services liés à la petite enfance, mise en place du relais assistantes maternelles, et initié la création de la structure petite enfance de 18 places à Montbizot.

Président du centre social, il n'a pas ménagé ses efforts pour maintenir les différentes activités, confronté avec les administrateurs du centre à des difficultés de ressources humaines et à la suppression de l'agrément de la CAF.

Doté d'une forte personnalité, faisant preuve d'une grande autorité naturelle tout en demeurant courtois et respectueux envers les autres, attentif et à l'écoute de ses concitoyens, Monsieur Raymond Stouff, avec toute la puissance de travail et l'énergie qui le caractérisaient, fut un grand acteur œuvrant non seulement pour sa commune à laquelle il manifestait un grand attachement ainsi qu'à ses habitants mais également pour l'ensemble de notre territoire.

Nous assurons sa femme Catherine, ainsi que toute sa famille, de notre sympathie à l'occasion de ce douloureux événement.



HOMMAGE À GÉRARD LEROUX

Atteint par une tumeur cérébrale à la forme extrêmement agressive depuis environ un an, Gérard Leroux, décédé le 28 novembre dernier à l'âge de 62 ans, n'aura pu profiter d'une retraite pourtant bien méritée.

Gérard Leroux fut conseiller municipal de 1983 à 1989 et membre des commissions travaux et aménagement rural lors du

premier mandat de maire de Michel Lalos. Membre de la commission communale de remembrement au titre de représentant de la profession agricole, il a participé aux différentes étapes de l'opération de remembrement engagée sur la commune de Ballon en 1984 afin de restructurer le parcellaire et permettre un assainissement collectif plus efficace des terres agricoles.

Cette opération de remembrement a donné lieu à un certain nombre de travaux connexes réalisés au sein de l'Association Foncière de Remembrement et portant entre autres sur la création de fossés et collecteurs de drainage. Durant plusieurs années et jusqu'à ce jour, en tant que responsable de son secteur géographique, Gérard Leroux œuvrait, au sein d'un petit groupe d'agriculteurs, à la définition et au suivi des travaux annuels d'entretien de ces collecteurs confiés à la CUMA de La Guierche.

Plus récemment, il avait intégré l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale, participant aux lectures effectuées auprès des résidents de la maison de retraite de Ballon où séjournait son père à qui il vouait une grande affection.

D'un naturel plutôt discret, exprimant toujours des propos d'une voix posée et réfléchie, Gérard Leroux laisse le souvenir d'une personne appréciée humainement, professionnellement et au-delà par toutes celles et ceux qui ont partagé des moments avec lui.

Toutes nos condoléances et pensées vont vers sa famille et ses proches.

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

La réception des travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune déléguée de Saint-Mars-sous-Ballon a eu lieu en juin dernier. Les élus communaux ont pu constater en présence de représentants de Sarthe Numérique le bon fonctionnement des différentes installations et ouvrages. Dernière phase du déploiement, le raccordement des particuliers a fait l'objet d'un forum local du numérique le 22 octobre à la salle des fêtes de Ballon à l'initiative de Sarthe Numérique, Sarthe THD et de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe. À cette occasion, les différents opérateurs de services, actuellement au nombre de neuf, ont présenté leurs offres aux habitants des communes de Ballon - Saint Mars, Soulligné-sous-Ballon et Teillé ; ces deux dernières communes étant rattachées au Nœud de Raccordement Optique situé à Ballon - Saint Mars au dépôt communal, rue de Moulins.

Au cours de cette réunion, confirmation a été donnée du déploiement total de la fibre optique d'ici à fin 2022 à l'échelle de tout le département y compris pour les foyers les plus éloignés du réseau. Cette échéance fait suite à l'arrivée des grands opérateurs (Orange, Free...) comme acteurs du déploiement du réseau fibre optique ; la participation financière de la Communauté de Communes étant ramenée de 700 à 200 € par prise.

Pour tout renseignement concernant l'accessibilité à la fibre, consulter le site « lafibrearrivechezvous.fr »

Journée Citoyenne

Envie, dynamisme, convivialité, bonne humeur, efficacité et même beau temps, tous les ingrédients étaient réunis ce samedi 7 septembre pour faire de la première journée citoyenne de notre commune une réussite. Après un petit déjeuner pris en commun dans une effervescence bon enfant à la salle des fêtes, les 110 participants se sont dirigés vers leur atelier respectif où les attendaient les matériels et autres équipements préparés en amont par l'équipe des agents communaux dirigée par Gwenaël Leduc en lien avec les différents responsables d'ateliers.

Au menu de cette journée copieuse :

- le nettoyage des panneaux de signalisation,



- le ramassage des déchets souillant le bourg,
- la peinture de personnages décoratifs pour agrémenter les jardinières à Noël,
- la réalisation d'un cheminement Zen autour de l'église Saint Médard,
- la mise en place d'une clôture autour de l'ancien parcours santé de Saint-Mars permettant de le transformer en pâturage,
- les nettoyage et paillage du jardin médiéval derrière la mairie,



- la peinture d'un mur et la réfection des peintures au sol de la cour des classes de maternelle poursuivies par la reprise des marquages au sol de la cour de l'école publique de Saint-Mars,
- la restauration de l'abribus à laquelle ont participé efficacement des jeunes qui le fréquentent assidûment !

Le travail acharné de la matinée a creusé l'appétit de tous les vaillants participants qui ont pu, grâce à l'équipe chargée de la restauration, à la fois découvrir des saveurs venues d'Afrique et profiter d'un moment de détente et d'échange apprécié par tous.



C'est le ventre bien rempli et avec une motivation retrouvée que tous ont rejoint les ateliers pour terminer les chantiers commencés. En fin d'après-midi, retour à la salle des fêtes avec la fierté du travail accompli et déjà l'envie exprimée par tous de remettre ça l'an prochain !

Le 6 novembre, une réunion bilan agrémentée par la projection des photos réalisées a permis d'envisager des améliorations et de nouveaux projets pour l'édition 2020 fixée au samedi 26 septembre.

EXTINCTION EN NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Actuellement, des horaires différents rythment le fonctionnement du réseau d'éclairage public de nuit sur l'ensemble de l'agglomération : extinction entre 22h et 6h sur Saint-Mars, maintien avec abaissement de puissance dans la partie ancienne de Ballon, extinction d'un lampadaire sur deux rues du Général Leclerc et Saint Laurent et extinction entre 22h30 et 6h sur le reste du bourg.

Depuis la création de la commune nouvelle, la question de l'harmonisation des horaires est posée, de même que celle de l'extinction du réseau au cœur de la nuit. L'éclairage public est souvent perçu par une majorité d'habitants comme un service public et son extinction peut nourrir des craintes. Toutefois, un peu de pédagogie s'impose : le fonctionnement actuel crée des inégalités sur le territoire. L'éclairage de nuit constitue une pollution lumineuse. Il n'est pas avéré que l'extinction de nuit entraîne une augmentation de la délinquance ou pose un problème de sécurité routière. Enfin, la réduction de l'éclairage de nuit est une source d'économie.

Ce sont les raisons pour lesquelles le conseil municipal, réuni en séance le 15 octobre dernier, a décidé d'harmoniser prochainement les horaires sur l'ensemble de l'agglomération Ballon - Saint Mars suivant les dispositions suivantes : extinction du réseau entre 22h30 et 6h excepté place de la République et sur le parking situé à l'arrière de la salle des fêtes où l'éclairage sera maintenu jusqu'à minuit en semaine et jusqu'à 2h les vendredis et samedis. À noter que la salle polyvalente de Saint Mars dispose d'un dispositif permettant de prolonger l'éclairage public sur le parking attenant.

L'ensemble de ces dispositions fera l'objet d'un arrêté municipal avant mise en œuvre.

REPAS DES CHEVEUX D'ARGENT

Début octobre, comme chaque année, nos concitoyens de plus de 70 ans ont été invités par le Centre Communal d'action sociale (CCAS) de Ballon - Saint Mars, à partager un moment de convivialité autour d'un repas. Ils se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Ballon ou dans la salle polyvalente de Saint-Mars dans une très bonne ambiance. Les repas servis ont été très appréciés.

Une invitation sera adressée à tous les plus de 70 ans pour les convier le mercredi 29 janvier à partager un goûter dans la salle des fêtes.



Le repas à Saint-Mars... .. et à Ballon

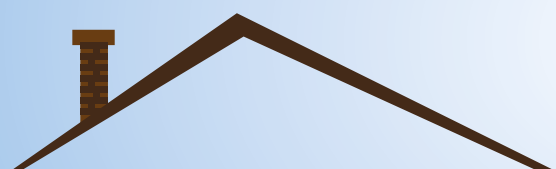
SARL CORDIER
Thierry

Romaillé - 72260 DANGEUL



02 43 97 44 21
06 75 23 57 65

thierry.cordier0983@orange.fr



Olivier RIBET

**CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

Z.A. de Guette Midi - 72290 BALLON

Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29



DU CHANGEMENT À LA BRIGADE

Précédemment en charge pendant neuf ans de la brigade de Bonnétable, l'adjutant-chef William Charrière a pris le commandement de la brigade de Ballon - Saint Mars depuis le 1^{er} août dernier. Âgé de 48 ans, marié et père de trois grands enfants, il a choisi cette mutation pour des raisons familiales et géographiques. Il dirige maintenant une équipe de sept gendarmes sur un secteur présentant sensiblement les mêmes caractéristiques que le précédent. Ravi d'occuper des locaux agréables et fonctionnels, il apprécie tout particulièrement l'environnement naturel de la nouvelle gendarmerie et des logements construits par la communauté de communes.

Soucieux de développer les contacts avec la population, vous le rencontrerez certainement lors des cérémonies

commémoratives ou assemblées générales des associations locales (Génération Mouvement, UNC-AFN, ACPG-CATM...). Ces rencontres seront pour lui l'occasion de mener des actions de prévention et d'information en direction de publics plus vulnérables.

La prévention des violences intrafamiliales le poussera à poursuivre les actions de sensibilisation déjà mises en place auprès des enfants des établissements scolaires (collèges, écoles primaires) du secteur.

Enfin, la sécurité du public étant un des axes majeurs de l'action des gendarmes, il pourra, avec son équipe, accompagner les associations ou communes créatrices d'événements dans la recherche de l'organisation optimale pour réduire les risques.

PRISES DE COMMANDEMENT AU DONJON DE BALLON

Le 18 septembre dernier, le donjon de Ballon a retrouvé le temps d'une matinée ensoleillée sa vocation militaire. En effet, le parc de ce lieu prestigieux a servi de cadre à la cérémonie organisée à l'occasion de deux prises de commandement : celle de la compagnie de gendarmerie du Mans par le capitaine Nicolas Baurès et celle de l'escadron départemental de sécurité routière par le capitaine Stéphane Delmas. Des gendarmes venus en nombre leur ont présenté les armes. Parmi l'assistance figuraient Madame Guérault, propriétaire des lieux, chaleureusement remerciée pour son

accueil, Monsieur Trifault, le jardinier, a b o n d a m e n t félicité pour l'entretien du parc, des élus parmi lesquels Véronique Cantin, conseillère départementale, et Jean-Pierre Vogel, sénateur de la Sarthe. Cet événement fut, pour beaucoup de présents, une bonne occasion de découvrir le « plus beau monument de la Sarthe 2018 ».



LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE SE DÉVOILE



À l'occasion de la 36^e édition des journées du patrimoine, les visiteurs ont pu découvrir les richesses de Ballon - Saint Mars.

L'église Saint Georges, édifiée au XIV^e siècle et reconstruite en 1833, a accueilli de nombreux visiteurs dans le cadre d'une visite libre. L'édifice est composé d'éléments d'époques diverses, les fondations datant du début du XIV^e, le transept du XVI^e et le chœur du XVIII^e siècle, un grand incendie ayant sérieusement endommagé le chœur originel. Les badauds ont pu admirer les nombreux tableaux qu'elle abrite dont celui de Devéria du XIX^e

siècle représentant le Christ en croix, mais aussi deux tableaux de Coutan, restaurés en 2008.

Les visiteurs de l'église Saint Médard pouvaient bénéficier des explications de Marguerite Buchot, qui prend plaisir à raconter les petites histoires d'un lieu qu'elle connaît très bien et affectionne particulièrement puisqu'elle se charge des visites depuis plus de 20 ans. Ils ont ainsi pu admirer les trois tableaux de la famille Decherche restaurés au cours de ces dernières années. Deux animations musicales étaient également proposées par le quintet de clarinettes « Série Limitée » dirigé par Cécile Chevallier, directrice de l'école de musique intercommunale Harmonia.

Michel Lalos proposait quant à lui une présentation de la réplique de la table gnomonique (cadrans solaires multiples) datant de 1699, scellée à l'ombre à l'intérieur de l'église Saint Médard. Cette réplique fonctionnelle a pu voir le jour grâce à des fonds européens.

Le donjon de Ballon, en plus d'une découverte libre des jardins et d'une visite guidée du donjon, offrait des animations variées qui ont attiré plus de 900 visiteurs. L'association « Le Dragon Tanné » proposait des démonstrations d'art et d'artisanat médiévaux ainsi que des danses moyenâgeuses. « Gladius Sagonensis » (Le glaive du Saosnois) présentait de son côté diverses animations autour du béhourd, un sport de combat médiéval qui se pratique en armure. Les démonstrations de combat qui ont impressionné les petits comme les grands, tant l'engagement physique est grand, furent le clou du spectacle.

Souhaitons que cette mise en valeur variée de notre patrimoine suscite la curiosité d'un public toujours plus nombreux.



Fête de la Saint-Jean

La fête de la Saint Jean 2019 a connu son habituel succès. La soirée du samedi soir, animée pour la première fois par JCB a été très appréciée.

La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice (offert par la commune) attirent toujours un large public avec le traditionnel cochon grillé partagé avec quelques 300 convives le dimanche midi.

À noter : La Saint Jean se déroulera le week-end des 27 et 28 juin 2020.

Si toutes les animations ne sont pas encore définies, nous pouvons annoncer la venue du groupe KALIDO, la venue d'une maquilleuse et d'un sculpteur de ballons le dimanche après-midi pour le bonheur des petits et grands.

Merci à tous les bénévoles qui répondent toujours présents afin que nos fêtes soient réussies.



• Peinture intérieure
• Décoration
• Ravalements
• Revêtements de Sol

Devis Gratuit
 ZA du Guette Midi
 72290 BALLON
Tél. 02 43 88 76 07
 roustel@orange.fr

Spécialiste chauffage bois,
granulés, plaquettes,
bûches

• Dépannage
• Plomberie • Électricité
• Chauffage • Ventilation
• Énergie Renouvelables

54, rue Paillard Ducléré
 72380 MONTBIZOT
 vp.haux@gmail.com
Tél. : 02 43 25 20 42
 www.vphaux.fr

ASSAINISSEMENT

Réseau unitaire rue Carnot :

Pour partie effondré, ce réseau nécessite une restructuration complète comprenant une séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Une première réunion de travail s'est déroulée le 11 octobre dernier en présence de représentants de l'Agence des Territoires de la Sarthe et de la Société Véolia afin de permettre une appropriation partagée des solutions techniques à mettre en œuvre. Compte tenu de la complexité de l'opération et de la présence de nombreux réseaux en souterrain, il a été procédé début novembre à un levé topographique du secteur : éléments de voirie, limites de propriétés, tampons réseau unitaire, boîtes de branchement riverains...

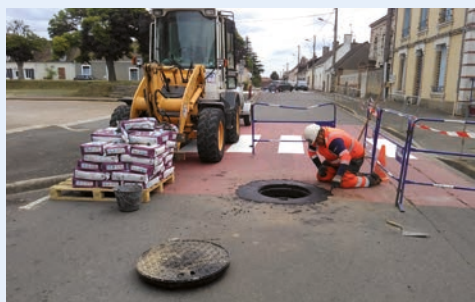
Ce levé sera suivi d'une détection et géolocalisation de l'ensemble des réseaux existants sur la totalité de l'emprise de voirie avec un report sur le plan topographique du géomètre.

Ces différentes opérations sont un préalable à la réalisation d'un avant-projet, lequel permettra de définir avec exactitude l'emplacement des futurs réseaux eaux usées/eaux pluviales et les conditions de raccordement des propriétés riveraines.

En l'état de l'avancement de ce dossier, un démarrage de travaux ne peut raisonnablement être envisagé au mieux qu'à partir du 2^{ème} trimestre 2020.

Rue du Général Leclerc :

Une dizaine de tampons a été remise à niveau par la Société Véolia au cours du mois de juillet, diminuant ainsi les nuisances sonores lors du passage des véhicules motorisés.



DON D'UN CADRAN SOLAIRE



« Papa avait minutieusement placé ce cadran solaire dans son jardin. Il nous a quittés en mai dernier et arrivera le temps de la vente de la maison. Avant que cela n'arrive et parce que je ne voudrais pas que ce cadran solaire qui n'aura probablement pas d'intérêt pour les futurs propriétaires, finisse jeté, cassé ou autre, je viens donc vers vous pour vous le proposer. Existe-t-il un lieu où ce cadran pourrait trouver sa place ? »

C'est par ces mots que Madame Lopez (d'Arçonnay) s'est adressée à nous. La commune a accepté ce don et remercie chaleureusement les donateurs.

Ce cadran solaire (sphère armillaire) est remisé dans les ateliers communaux pour une petite restauration et sera installé au centre du jardin d'inspiration médiévale au cours du printemps.

TABLE GNOMONIQUE



Voici une photo prise par Thierry Falher, membre du photo-club de Sainte-Jamme, classée 1^{er} prix du département de la Sarthe par le jury du concours organisé par la Région des Pays de La Loire, « Zoom sur l'Europe ».

Il s'agit de la partie centrale de la copie fonctionnelle de la table gnomonique de Saint-Mars-sous-Ballon réalisée par Joseph Auvray de l'atelier Acacia à Montdauphin (05). Les taches de couleur proviennent de la lumière du soleil filtrée par les vitraux de l'église.

Cette copie, fixée à l'horizontale sur un lutrin monté sur roulettes, peut être exposée au soleil ou au clair de lune. Sur ses quatre pans inclinés figurent des commentaires qui permettent de lire les six cadrans.

La table originale, datée de 1699, est classée monument historique. Encastrée dans le mur intérieur nord de l'église, elle n'est plus ni en état ni en situation de donner l'heure.

Le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) permet la réalisation de projets en faveur du développement des territoires ruraux.

CIMETIÈRES SANS PESTICIDES, POURQUOI ?

Jusqu'à il y a encore peu, l'entretien des cimetières était réalisé presque exclusivement à l'aide de produits phytosanitaires. Rapides, efficaces, ces substances ont des effets, jusqu'alors peu connus, sur la santé des personnes. Aujourd'hui, la reconnaissance de ces risques a remis en cause l'usage de ces pesticides.

Ces derniers peuvent avoir de graves conséquences sur l'organisme ainsi que sur l'environnement (qualité de l'eau). C'est pourquoi, face aux enjeux de santé publique et d'environnement, la réglementation s'est durcie.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de la majorité des lieux publics : espaces verts, chemins de promenades et voiries, abords des bâtiments publics, de même les espaces privés fréquentés par un public reconnu « fragile » : abords des bâtiments scolaires, maisons de retraite... Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation interdit également l'usage et la détention des pesticides par les particuliers.



Les cimetières et les aires de sports semblent échapper à l'interdiction des produits phytosanitaires en ayant recours à des produits dits de bio-contrôle. Toutefois, les règles en cours concernant leur usage constituent de réelles contraintes : local de stockage, nettoyage des outils, port des équipements de protection individuelle, signalisation et fermeture des sites traités, formation des agents au certiphyto... Les points de réglementation à respecter sont donc nombreux et peu pratiques.

C'est la raison pour laquelle, à l'instar dorénavant de nombreuses collectivités, la commune a décidé de changer de pratique quant à l'entretien des cimetières et de procéder progressivement, parallèlement à un entretien manuel, mécanique ou thermique, à un enherbement naturel, dans un premier temps à partir d'une végétation spontanée puis dans un second temps à partir d'un mélange de semences adaptées au sol existant dans les allées voire la plantation de plantes vivaces entre les tombes.

Lieu de mémoire et de recueillement, le cimetière est un espace singulier. Le développement de surfaces enherbées peut être perçu comme un abandon et un manque de respect pour les morts. Il n'en est rien. Cependant ce changement va entraîner une modification des pratiques pour les agents municipaux, nécessiter du temps et la compréhension des familles des défunts d'où la communication effectuée récemment à l'aide de panneaux mis en place avant la Toussaint.

JARDINIÈRES À VENDRE

La commune possède de nombreuses jardinières simples ou doubles, dont elle n'a plus l'usage, en polyester de couleur crème avec bac de rétention. Ces jardinières sont mises en vente au prix de 5 € l'unité pour une jardinière simple et 10 € la jardinière double, système de fixation compris. Pour tous renseignements, s'adresser en mairie



CONTOURNEMENT BALLON-SAINT MARS

Les événements intervenus au cours de l'été rue Paul Ilias et place des Halles (cheminées menaçant ruine, ensemble tracteur/remorque en feu) ont montré à nouveau, s'il en était encore besoin, la nécessité de réaliser le contournement de l'agglomération Ballon - Saint Mars.

Ce dernier est désormais inscrit sous la forme d'un fuseau dans les documents d'urbanisme de la commune ainsi que dans la programmation du schéma routier du Conseil Départemental.

Le conseil municipal a récemment réitéré auprès de ce dernier le souhait que cette opération puisse se réaliser dans les meilleurs délais possibles et sa volonté d'accompagner financièrement le Conseil Départemental.

Outre l'amélioration de la sécurité en traversée d'agglomération, le contournement de cette dernière est également un préalable à toute revitalisation et réhabilitation de l'habitat dans cette partie du centre-bourg.



CHARPENTE - COUVERTURE

Christian BATARD

Zinguerie - Neuf et Restauration
Aménagement de combles

02 43 33 76 09 Les Roseaux • 72290 Congé-sur-Orne

la pharmacie

votre espace de santé
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 39
<http://pharmacie-de-ballon.pharm-web.net/>

SUITE AUX INONDATIONS DE JUIN 2018

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, deux chantiers visant à réduire, voire à supprimer les nuisances subies par les riverains lors de fortes précipitations pluvieuses ont été réalisés ou sur le point de l'être au cours de ce dernier semestre 2019.

- **Intersection RD 300** (route de Mamers) **et RD 123** (route de Lucé-sous-Ballon) : les travaux réalisés en octobre par le service des routes du Conseil Départemental ont consisté à améliorer le réseau hydraulique dans ce secteur en augmentant le débit d'écoulement des eaux pluviales au droit du fossé de la RD 300 en traversée de la RD 123. Ces travaux ont été précédés par l'approfondissement d'une canalisation d'eau potable à hauteur de l'intersection pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) des Fontenelles.



- **Rue de la Bête** : après consultation, la commune a confié à l'entreprise Fléhard, pour un montant de 40000€ TTC, la réalisation, courant décembre, d'un trottoir couplé à la restructuration du réseau eaux pluviales entre les rues Verte et Villeneuve ainsi que la mise en œuvre de busages, caniveau à grille et curage de fossé sur un autre tronçon de la rue. Une subvention de l'État au titre de la DETR a été obtenue à hauteur de 50% pour cette opération. Le suivi des travaux a été assuré par un technicien de l'Agence des Territoires de la Sarthe.



TRAVAUX DE SIGNALISATION

L'été a été privilégié pour la réalisation de nombreux travaux en matière de signalisation verticale et horizontale sur l'ensemble du territoire communal :

- réfection des passages piétons en agglomération au droit des routes départementales ;
- pose de panneaux stop, zone de rencontre, double sens cyclable...rue de Lansac Ouest rue de Villeneuve, de panneaux cyclistes « je dépasse à 1,00m/1,50m » aux entrées et sorties d'agglomération ;
- pose de panneaux de jalonnement directionnel : gendarmerie, foyer les Érables, Établissements Maudet... ;
- remplacement des miroirs existants carrefour St Laurent par des miroirs antigivre et antibuée.

Et plus récemment :

- matérialisation du stationnement rues du Château et Vieux Tertre afin de faciliter le passage hebdomadaire des bennes à ordures ménagères et collecte sélective ;
- réfection des marquages au sol carrefour de Goupillon ;
- délimitation des espaces public et privé à hauteur du bar/PMU « le Saint Laurent » en vue d'un plus grand respect du cheminement des piétons sur le trottoir.



EAU POTABLE : MISE EN SERVICE DE LA STATION DE DÉFERRISATION « BOIS BELLAND »

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) des Fontenelles comprend deux unités de production et distribution : l'une au sud desservant les communes de Courcebœufs, Joué l'Abbé, La Guierche, Neuville-sur-Sarthe, Souillé et Soulligné-sous-Ballon, l'autre au nord desservant la commune de Ballon - Saint Mars laquelle s'appuie sur deux forages « La Croix Rouge » et « Bois Belland » tous deux situés sur la commune de Soulligné-sous-Ballon.

Le forage de « Bois Belland » a été mis à l'arrêt en 2012 suite à la détection de teneurs en fer supérieures à la référence de qualité (200 microgrammes par litre) pour la consommation humaine. La désinfection du forage ayant échoué, le SIAEP des Fontenelles a décidé de construire une station de déferrisation à proximité du château d'eau et privilégiant un traitement biologique du fer.

D'un coût de 550000€ TTC, cette opération a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 173080€ et du Conseil Départemental à hauteur de 89540€.

La station de déferrisation dont les travaux ont démarré en septembre 2018 est en service depuis juin 2019.

Conformément au schéma directeur réalisé en 2013, les prochains travaux structurants réalisés sur le SIAEP, viseront notamment à renforcer l'approvisionnement sur le secteur sud (nouveau réservoir de stockage à partir de forages dits de « La Mercerie » situés sur la commune de Savigné l'Évêque) et également à renouveler pour des raisons sanitaires certaines canalisations en PVC posées avant 1980.



ENTRETIEN DES HAIES BOGAGÈRES, COLLECTEURS ET FOSSÉS

L'automne est propice à l'égale des haies le long des voies communales et chemins ruraux. Effectué à l'aide d'un engin équipée de couteaux, ce travail confié à l'entreprise Cordier permet une taille propre suivie par le débroussaillage des fossés et accotements. Le plus gros des amoncellements de débris de végétaux en fond de fossés et de part et d'autre des accès busés est enlevé peu de temps après par les agents communaux.

Également comme chaque année, les collecteurs de l'ex. association de remembrement sur la commune déléguée de Ballon ont fait l'objet, dès fin août, d'un entretien par la CUMA de la Guierche qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'été en fonction des cultures présentes et autres contraintes d'exploitation.

Enfin, une parcelle de 5000m² située chemin des Rues Verte, propriété de la commune depuis 2018 suite à une donation, a été défrichée au cours de cet automne à l'aide d'un broyeur forestier.

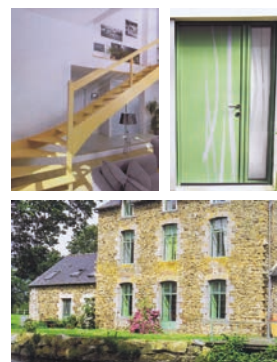


SÉCURITÉ DES CYCLISTES

Comme ancien coureur cycliste professionnel, Roger Legeay est très sensible à la sécurité des utilisateurs de 2 roues et plus particulièrement des cyclistes. La vulnérabilité de ces derniers face à une automobile ou un poids lourd n'est plus à démontrer. Régulièrement, la presse fait état du nombre de cyclistes tués : 170 en 2017 et plus de 5000 blessés graves.

Le code de la route est clair : on double à 1,50m hors agglomération et 1,00m en agglomération. Si ces règles élémentaires étaient respectées, les usagers de 2 roues se sentiraient plus en sécurité.

C'est pourquoi, à une époque où l'on invite à juste titre à la pratique de la bicyclette et autres modes de transport doux, le conseil municipal a répondu favorablement à l'appel de Roger Legeay, président du Mouvement Pour un Cyclisme crédible (MPCC) et du Comité Départemental de Cyclisme. 16 panneaux d'information « je double à 1,00m/1,50m » ont été posés à la fin de l'été aux entrées et sorties de l'agglomération sur les voies départementales.



MENUISERIE SARL BEAUCLAIR

Depuis plus de 30 ans à votre service

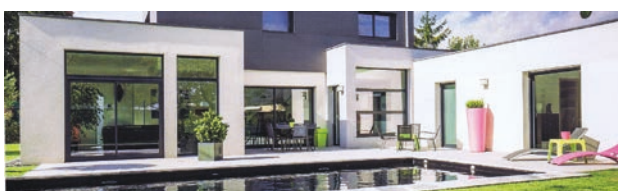
Fenêtre PVC / ALU / Mixte - Porte d'entrée
Escalier / Cuisine / Parquet

Rénovation / Agrandissement / Construction

www.beauclair-menuiserie.fr

02 43 33 45 78

Le Portail - 72290 SAINT MARS S/S BALLON



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

**Votre agence à
Ballon-St Mars**

Tél. 02 43 27 32 31

groupama.fr

Accueil le mardi et vendredi
sans rdv le matin et sur RDV l'après midi

ÉCOLE PUBLIQUE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

RESTAURANT SCOLAIRE

Repas à thème

Avant les vacances de la Toussaint, les équipes d'animation et de restauration se sont réunies afin de définir les deux prochains repas à thème qui seront mis en place pour l'année 2019/2020.

En février, le menu aura pour thématique « D'hier à aujourd'hui ».

En juin, le thème sera « En route vers le futur ».



Communication

Début novembre, un tableau d'affichage dédié au restaurant scolaire a trouvé place à l'école rue du Général De Gaulle.

Cet outil permettra une meilleure visibilité des actions mises en place au restaurant scolaire (menus, repas à thème, photos des enfants, producteurs locaux...).



Frissons au menu du restaurant scolaire

Le 5 novembre 2019, s'est déroulé le repas d'Halloween au restaurant scolaire.

Au menu, les enfants ont pu goûter au potiron de la sorcière suivi de l'horrible gratin de courges et sa crépinette puis un morceau du diabolique fromage et pour finir le gâteau maléfique de Jack.

De nombreuses décorations réalisées par les enfants et les animateurs lors des Temps d'Activités Périscolaires étaient présentes (chauves-souris, fantômes, citrouille...). Les enfants ont joué le jeu en se déguisant pour l'occasion.



Menus végétariens

Dans le cadre d'une expérimentation souhaitée par l'État, des menus végétariens seront progressivement proposés aux enfants. L'équipe de restauration en a proposé un le vendredi 30 novembre.

LA RENTRÉE EN BREF À L'ÉCOLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

215 élèves ont (re)pris le chemin de l'école le lundi 2 septembre, répartis dans neuf classes, de la toute petite section au CM2. Peu de changement dans l'équipe enseignante, nous accueillons deux nouvelles têtes : Claire Pierné en charge du CM2 et Christelle Huignard le mardi et mercredi dans la classe de TPS/PS/ GS (décharge de direction). Des agents territoriaux sont présents dans toutes les classes de maternelle pour secondar les maîtresses et deux auxiliaires de vie scolaire à plein temps viennent en aide aux élèves en situation de handicap.

Lucas Jouaux, ancien élève, effectue un service civique dans notre école pour cette année scolaire et s'occupe entre autre de la gestion de la bibliothèque de l'école.

Notre projet d'école s'attache particulièrement à l'enrichissement artistique et culturel des élèves autour de projets : chant choral, prix littéraires, spectacles vivants, cinéma...

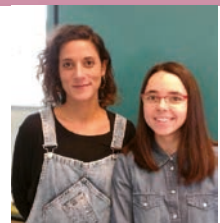
Les activités sportives font également l'objet de projets et/ou de rencontres avec d'autres écoles : piscine, danse contemporaine, enduro, orientation...

Huit mercredis ouverts aux parents seront organisés en maternelle, tout au long de l'année scolaire pour jouer ensemble durant la matinée.

Les élèves de CM1 et CM2 partiront en classe transplantée du 23 au 27 mars 2020 dans le Cantal pour une découverte de la montagne et de ses activités humaines et sportives.

Céline Vavasseur,

Directrice de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter



Claire Pierné et Christelle Huignard



Lucas Jouaux

JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE

Dans le cadre de la journée du sport scolaire, les élèves du collège René Cassin et de l'école Elisabeth et Robert Badinter se sont retrouvés durant la matinée du 25 septembre autour d'activités sportives mises en place par les professeurs d'EPS, les enseignants de CM1/CM2 et le conseiller pédagogique EPS de la circonscription. Quelques parents d'élèves ont également participé à ce moment.

Les jeunes de l'Association Sportive du collège avaient en charge les équipes mélangeant les élèves de 6^{ème}, de CM1 et de CM2 qui ont pu concourir sur les différents ateliers. Au programme : basket, relais-lancer, badminton, handball, micro-orientation ou encore disc-golf. Un goûter prévu par les enseignants a conclu cette matinée.

Cette action commune, déjà mise en œuvre l'année dernière, permet de créer un lien entre les établissements et les élèves qui se réunissent lors d'un moment sportif et convivial.

Claire Pierné, Guillaume Godin, enseignants des classes de CM2 et CM1



COLLÈGE RENÉ CASSIN

UN NOUVEAU PRINCIPAL AU COLLÈGE RENÉ CASSIN



Provisoire adjoint du lycée Bellevue durant quatre années après un séjour dans l'Orne, Eric Lebrun a pris ses fonctions de principal du collège René Cassin à la rentrée de septembre 2019. Un désir d'une structure plus petite permettant un contact plus facile avec les élèves ainsi qu'un intérêt particulier pour la période préadolescente ont motivé ce choix. Le collège René Cassin, situé dans une zone rurale, lui permettra également de chercher comment pallier l'éloignement culturel. Développer l'ambition scolaire par l'ouverture à d'autres perspectives que celles de l'apprentissage parfois trop vite choisi par les élèves sera un autre axe de son travail.

Du côté des projets, la continuité sera assurée :

- maintien de la classe de neige à l'intention des élèves de 5^{ème} (le budget en a été validé) ;
- poursuite de la sensibilisation au développement durable en partenariat avec le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture : gaspillage alimentaire, benne à papier pour le recyclage, mise en place d'un jardin par la classe Ulys...
- poursuite des actions sur les compétences psychosociales, avec les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, en partenariat avec la Maison des Projets et ses animateurs.

Ceci n'est bien sûr qu'une petite partie des projets menés tout au long de l'année au sein du collège René Cassin par une équipe soucieuse du développement le plus complet de ses élèves.

CLASSE TRANSPLANTÉE

Les enseignants et les élèves des classes de CM2 et de CM1 de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter ont pour projet de partir en classe transplantée à Coltines dans le Massif Central du 23 au 27 mars 2020. Ils seront accompagnés d'une classe de l'école publique de Courceboeufs. Ils y découvriront le milieu montagnard sous la neige, ou pas... suivant la météo et pourront peut-être goûter aux plaisirs de la glisse, aux balades en raquettes ou encore aux batailles de boules de neige. Ce séjour sera également l'occasion d'apprendre à vivre en collectivité et à gérer de façon autonome son matériel, ses vêtements...

Ce séjour sera financé par des subventions de l'Association des Parents d'Élèves, de la commune (sous réserve de l'approbation du conseil municipal), de la coopérative scolaire mais également par la participation financière des familles. Pour diminuer le montant de cette dernière, des actions d'autofinancement sont organisées par parents, enfants et enseignants : vente de sapins de Noël, vente de gâteaux tous les vendredis du mois de janvier en alternance sur les trois sites scolaires à partir de 16h30, repas concert proposé le 8 février...



E. et R. Badinter Ballon St Mars CM1 CM2 2019-2020



cabinet.leroy.cochet@mma.fr

1, rue du Général Lerclerc
72290 BALLON
Tél. : 02 43 27 30 29
Fax : 02 43 27 23 99

C.C. SUPER U
72380 STE-JAMME/SARTHE
Tél. : 02 43 29 03 07
Fax : 02 43 29 04 96

ZAC de l'Épine
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE
Tél. : 02 43 27 26 47
Fax : 02 43 27 27 05

N° orias 11060358 - 15001362 - www.orias.fr



Agent
RENAULT

Garage Galais Christophe

Route du Mans
72290 Ballon

Tél. 02 43 27 22 76
Fax 02 43 27 26 71

Station
Elan

RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES DE SARTHE LECTURE

Comme nous l'avions pressenti, la nouvelle organisation du renouvellement annuel des ouvrages de Sarthe Lecture a, cette année, augmenté considérablement la charge de travail des bénévoles. Mobilisant précédemment les forces sur deux jours, un jour pour sortir et nettoyer les anciens ouvrages, un jour pour choisir les nouveaux et les mettre en rayons, la nouvelle organisation a nécessité trois jours de travail étalés sur six jours afin d'éviter de fermer trop longtemps la bibliothèque.

Samedi 12 octobre après-midi : préparation de la navette et recherche des livres les plus anciens dans les rayons.



terme de cette opération mais également épuisée par cette semaine intensive. En moyenne, sept d'entre eux ont été présents sur chaque étape de cette opération.

Les 800 ouvrages renouvelés resteront maintenant dans les rayons jusqu'à l'année prochaine. Un renouvellement partiel, demandé par de nombreuses bibliothèques, permettrait de maintenir l'intérêt des lecteurs dans des domaines où la nouveauté est indispensable : bande dessinée, documentaires, albums enfants...

Le rétablissement du passage de la navette tous les quinze jours permettrait également de fidéliser des lecteurs trop souvent déçus de devoir attendre très longtemps les ouvrages demandés. Ces demandes, déjà formulées par les bénévoles et le conseil municipal, seront à nouveau transmises au président du Conseil départemental de la Sarthe ainsi qu'au directeur de Sarthe Lecture.



Lundi 14 octobre toute la journée : recherche des ouvrages dans les rayons, sortie de l'inventaire, nettoyage, mise en cartons et en bacs.

Mardi 15 octobre toute la journée : chargement de la navette et bacs complémentaires dans les voitures, déplacement vers Le Mans, choix des ouvrages dans les locaux de Sarthe Lecture. L'accueil et l'accompagnement dans ce choix par l'équipe de Sarthe Lecture a été particulièrement agréable et efficace. Le nombre d'ouvrages présents, beaucoup plus important que celui du bibliobus, a cependant augmenté la difficulté et le délai du choix contraignant les bénévoles à déjeuner sur place.

Retour sur Ballon - Saint Mars avec les ouvrages de la navette et les bacs complémentaires.

Mercredi 16 octobre : ventilation des ouvrages de la navette et ouverture de la bibliothèque, choix limité aux ouvrages du fonds communal.

Jeudi 17 octobre : le matin, attente de la livraison des ouvrages par le transporteur. Fourchette de trois heures annoncée pour une livraison effective en fin de matinée.



Après-midi, intégration informatique des ouvrages dans le fonds, mise en rayons.

La bibliothèque a pu reprendre un fonctionnement normal pour sa permanence du vendredi soir. L'équipe de bénévoles qu'il faut féliciter pour son dévouement et sa persévérance, a été soulagée, heureuse au



Bibliothèque municipale

Inscriptions et prêts sont gratuits pour tous.

Catalogue en ligne : <http://ballon-saint-mars-pom.c3rb.org/>

Possibilité de profiter gratuitement d'une plate-forme de ressources numériques en ligne 24 h/24.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 16h à 18h • Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
- Vendredi de 18h à 19h30 • Samedi de 10h à 12h.

Pendant les vacances scolaires, seules les permanences du mercredi matin et du samedi matin sont assurées.

Prix Joël Sadeler – Ville de Ballon - Saint Mars

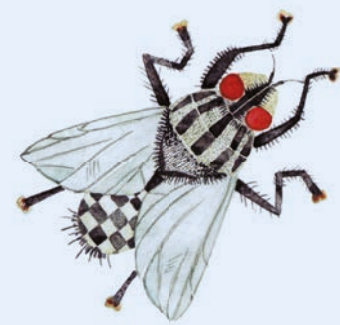
Ce prix poésie jeunesse, organisé conjointement par la commune, l'association Donner à Voir et la MJC Joël Sadeler, a été attribué pour 2019 à l'ouvrage « *Cherchez la petite bête* » écrit par Alain Boudet, illustré par Solenn Larnicol et édité par Rue du Monde. La remise officielle, prévue le 16 novembre, a été reportée au 18 janvier 2020.

Vous pourrez découvrir cet ouvrage à la bibliothèque municipale. Novateur dans sa forme, il mélange avec réussite poésie, textes documentaires et illustrations.



La mouche

Elle t'agace
quand elle s'agite
car sur ton goûter
qu'elle convoite
la mouche louche de désir
Tu voudrais...pif!
Tu essaies...paf!
Mais tu la rates et tu l'énerves
et elle s'obstine
de ses deux ailes à applaudir.



DON DU FONDS DE LIVRES DE M. RAYMOND HABERT

Monsieur Raymond Habert était un passionné d'histoire locale. Au fil du temps, il avait collectionné un grand nombre d'ouvrages, de monographies et de revues ayant trait à l'histoire de la Sarthe et de Ballon en particulier. Une partie de cette collection a appartenu à l'abbé Michel Picault.

On trouve des séries complètes de fascicules de la Province du Maine, de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, de la Revue Historique et Archéologique du Maine, etc.

Ses enfants ont fait don à la commune de cette importante collection et nous les remercions vivement. Ces ouvrages sont rangés dans les archives de la mairie. Un catalogue va être dressé afin de mettre ce fonds de ressources à disposition du public.



**Connectez-vous à
Ville de Ballon - Saint Mars
sur Facebook**

Et venez rejoindre les 207 utilisateurs déjà abonnés à notre page.

Vous serez informés des événements se déroulant sur la commune ainsi que de ceux proposés par des collectivités et associations amies ou partenaires.

L'ATELIER DES SAVEURS
PASCAL TESSON • TRAITEUR

MENUS PERSONNALISÉS SELON VOS GOÛTS ET VOS ENVIES
MARIAGES, RÉCEPTIONS, SÉMINAIRES

2 place des halles - 72290 BALLON
02 43 23 13 95 / 06 75 00 48 96

L'atelier des saveurs traiteur

Carte de fin d'année disponible sur demande à
pascal.tesson72@gmail.com



**Patrick
Hervé**
PAYSAGISTE

Services
à la personne :
Déduction fiscale

- Taille de haies • Débroussaillage •
- Tonte • Élagage • Aménagements •
- Engazonnement •

« La Roulerie » 72290 BALLON • 02 43 25 29 81 - 06 60 07 86 58

Salon Lydie Coiff

Styliste Visagiste - Barbier - Coiffure de mariée

Elle et lui

Journée continue

02 43 27 20 27

38, rue du général Leclerc - 72290 BALLON

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BALLON - SAINT MARS



Une nouvelle année scolaire a débuté et nos enfants ont repris avec plus ou moins de sourire le chemin des classes.

L'APE s'est remise aussi en route, de nouveaux membres nous ont rejoints et le conseil

d'administration a pu être complété. Des nouvelles personnes ont intégré le bureau. Nous tenons à saluer l'investissement de Charlotte Guillon qui a quitté l'APE pour des raisons personnelles.

L'APE de Ballon - Saint Mars intervient sur l'école publique Élisabeth et Robert Badinter et le collège René Cassin.

Cette année, nous remettons 2000 € à chaque établissement pour les aider dans les projets (classe de neige, sorties, foyer du collège, etc.).

Nous participons aux instances de ces deux établissements : conseil d'école et conseil d'administration. C'est l'occasion de poser vos questions et d'établir un lien de confiance entre parents et enseignants propice à la réussite et à l'épanouissement de vos enfants.

Mais nous organisons aussi tout au long de l'année des événements pour les enfants et les familles.

Au programme cette année :

- le carnaval, le week-end du 8 mars, en collaboration avec le foyer hébergement de l'ESAT,
- le concours de boules familles, le 17 mai (ouvert à tous à condition d'avoir au moins un enfant scolarisé à Ballon dans la doublette),
- la fête de l'école, le samedi 13 juin, dont le programme reste à définir.

L'APE reste ouverte à toutes les familles qui souhaitent apporter un plus aux écoles et aux enfants et qui auraient des idées d'animation.

Pour nous contacter, une adresse mail : ape.ballonsaintmars@laposte.net

Cyrille Froger
vice président en charge du collège

MARQUAGES AU SOL



Commencée lors de la journée citoyenne sur le site de la maternelle et celui de Saint-Mars, la réfection des marquages au sol dans les cours de l'école publique Élisabeth et Robert Badinter a été poursuivie et terminée par les parents d'élèves le 9 novembre au matin.

CHALLENGE DU JEUNE BÉNÉVOLE

Organisé chaque année par le Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse et des Sports, le challenge du Jeune Bénévole est destiné à récompenser les jeunes filles et garçons de moins de 35 ans œuvrant depuis au moins cinq ans dans une association à caractère sportif, culturel, artistique ou social.

Sur proposition de leur club respectif, le Ballon HandBall Club (BHBC) et le Sporting Club Ballonnais (SCB), deux jeunes de notre commune, Aurélien Lebesle et Benoît Royer, se sont vus remettre le vendredi 8 novembre à la salle des fêtes de Connerré un diplôme et un trophée de bronze pour la durée et la qualité de leur engagement. Félicitations à eux et aux deux clubs car cette distinction vient également souligner indirectement tout leur investissement auprès des jeunes de notre territoire.

Benoît Royer



Aurélien Lebesle



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE ASSOCIATIVE HARMONIA

L'école de musique intercommunale associative Harmonia a fait sa rentrée depuis mi-septembre avec une vingtaine de nouvelles inscriptions représentant au total 94 élèves !

En plus des cours habituels de formation musicale et d'instruments, l'école proposera cette année plusieurs manifestations comme l'Heure du Conte (le 30 novembre à la bibliothèque de Sainte-Jamme-sur-Sarthe et le 8 février à Saint-Jean d'Assé), des concerts d'élèves (le 20 décembre à la maison de retraite de Sainte Jamme sur Sarthe, le 31 janvier à Joué l'Abbé, le 7 février à l'église de Sainte Jamme sur Sarthe,

le 27 mars à la salle polyvalente de Saint-Mars sous-Ballon, le 4 avril à la Chapelle Notre-Dame des Champs à Saint-Jean-d'Assé), et le spectacle de fin d'année qui aura lieu les 20 et 21 juin 2020 sur le thème « scènes ouvertes ».

Avis aux chanteurs : l'atelier chant / musiques actuelles est ouvert à tous, que vous soyez élève ou non de l'école. Il se déroule à Montbizot (salle Claude Jullemier) les samedis 9 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 1^{er} février, 4 avril, 9 mai et 13 juin de 15h à 17h.

Pour plus de renseignements : Cécile Chevallier, Directrice, 06 38 41 26 40 ou cecile.chevallier.harmonia@orange.fr

MUSIQU'EN MAINE

Les musiciens de Musiqu'en Maine ont fait leur rentrée musicale fin août.

Ce qui leur a permis de travailler sur le nouveau programme « Les musiques du monde » interprété le dimanche

15 décembre à la salle des fêtes sous la direction de Cécile Chevallier. Pour cette occasion, un partenariat a été créé avec la Maison des Projets pour l'élaboration de costumes, décors et pâtisseries culinaires du monde. Lors de cette prestation, nous avons eu la joie d'accueillir les 50 musiciens de l'Harmonie de Voves (Eure et Loire). Les échanges musicaux sont toujours de riches moments de partage.

L'association a tenu sa première assemblée générale le 13 octobre à Montbizot, et à son issue un nouveau bureau a été élu. Il se compose de Séverine Boulifard (présidente), Thierry Frénéhard (président adjoint), Valentin Brossier (secrétaire), Gabrielle Chevallier et Heather Chabrierie (secrétaires adjointes), Emmanuelle Bazoge-Bottras (trésorière), Patrick Lejeune (trésorier adjoint).

L'Harmonie continue son partenariat avec l'École de musique puisqu'elle accueille les élèves de la classe d'orchestre lors de ses concerts. Quel plaisir de transmettre notre savoir à ces jeunes musiciens ! Vous pourrez nous retrouver le 16 mai pour un concert de printemps (lieu à définir), ainsi que le week-end du 19 au 21 juin dans le cadre de la fête de la musique et du spectacle de fin d'année de l'École de Musique Intercommunale Harmonia.

Un concert est déjà programmé pour la saison 2020/2021, le 20 novembre 2020, à la salle de l'Envol à La Bazoge en partenariat avec la Maison Des Projets.

**Coordonnées : musiquenmaine@gmail.com
Cécile Chevallier, Directrice artistique - 06 38 41 26 40
Séverine Boulifard, Présidente - 07 70 03 50 51**

Séverine Boulifard,
présidente de Musiqu'en Maine

TRICOT'AGES

Saison 4 : Le pouvoir des fleurs.

Cet hiver, projet végétal pour égayer les murs de la Maison des Projets, les tricoteuses se retrouvent le vendredi soir toutes les deux semaines pour créer fleurs colorées, cactus, plantes au crochet et tricot. Trucs, astuces et récup sont au rendez-vous. Un beau travail où l'imagination prime... Rémy, artiste, vivant à Ballon - Saint Mars, et très actif auprès de la MDP, apporte son expertise.

N'hésitez pas à donner de la laine à la MDP.

L'équipe du Tricot'âges lors du vernissage de leur exposition.



L'hair du temps
Salon de Coiffure Mixte

Marine Letay
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon

02 43 27 33 05

L'hair du temps

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE

Salle de bain clé en main / Chauffage toute énergie
Pompe à chaleur / Domotique / Motorisation de portail
Réseau informatique VDI

FATINES
06 80 63 84 39 - 02 43 89 25 24

BALLON
06 67 76 76 50

sarl.bouttier@gmail.com

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment



ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS

Avec près de 100 adhérents, l'ASL se porte bien. Les nouvelles activités mises en place en début année sont de mieux en mieux. Une dizaine de fidèles se retrouve tous les lundis matin pour une heure de marche rapide.

Les lundis après-midi les marcheurs (10-15) se donnent rendez-vous à 14h à la Fabrique. L'activité osier

a repris le jeudi 7 novembre 14h à la Fabrique. L'atelier peinture du mercredi soir, encadré par Jean Jacques Champeau, a révélé un nouveau talent en la personne de Marguerite Buchot.

Les 12 et 13 octobre, ces deux peintres sont allés exposer leurs œuvres à Mondoubleau, les peintures de Marguerite, de style naïf représentant des chats, ont rencontré un franc succès. Elle est invitée à l'exposition internationale d'art naïf de Liège en 2020.

Marcelle Trotté, présidente de l'ASL

BALLON HANDBALL CLUB (BHBC)

Une grande nouveauté voit le jour au BHBC cette saison. En effet, il s'agit de l'ouverture depuis le 19 octobre 2019 d'une section Baby hand destinée aux enfants âgés de 3 à 7 ans. Cette activité répond à un besoin exprimé par les parents de ces très jeunes enfants face à un manque de propositions sportives ou éducatives vers cette tranche d'âge. Pour cela, le BHBC a investi dans l'achat d'un kit de matériel adapté, obtenu un créneau horaire de 9h à 10h le samedi matin, hors vacances scolaires, et décidé d'envoyer deux de ses membres en formation spécifique « Animateur Baby Hand » dès le mois de décembre 2019.



Tous ces efforts ont été récompensés par la présence, dès la première séance de 28 enfants qui ont participé, sous le regard attendri de leurs parents aux différents ateliers mis en place. La séance d'une heure a ravi tout ce petit monde et de nombreux dossiers d'inscription ont été pris. Les enfants bénéficient de tout cet environnement moyennant la création d'une licence auprès de la FFHB au tarif de 60€.

Ci-dessous, une description globale de l'organisation d'une séance avec intégration des parents à la séance :

- Proposition de jeux développant des actions motrices de type :
 - locomotives : marcher, courir et sauter ;
 - manipulations : saisir, tirer et pousser ;
 - projections et récupérations d'objet : lancer et recevoir ;
- Privilégier les échanges pour favoriser la maîtrise de la langue et du langage :
 - expression verbale des sensations ;
 - nommer les actions ;
 - se situer dans l'espace ;
 - donner un avis, communiquer.

Cette initiative exprime la volonté du BHBC de diversifier et d'adapter son offre sportive aux besoins de la population avec une pratique compétitive pour les jeunes ou Loisir mixte pour les adultes et dorénavant le Baby Hand pour les tous petits.

Merci à tous les intervenants qui œuvrent dans ce sens.

Suivez l'actualité du club sur le site : www.bhbc72290.clubeo.com ou contacter Bruno Lalande au 06 63 64 92 15 ou à l'adresse : brunlande@gmail.com

Merci et à bientôt

*Bruno Lalande,
Président du BHBC*



AVENIR ET SERVICES – Ballon-Saint Mars
UN TREMPIN VERS L'EMPLOI

Nous proposons pour les salariés en parcours :

- des missions de travail sur le territoire
- un accompagnement personnalisé pour définir un projet professionnel

Mise à disposition de personnel auprès de :

Particuliers, entreprises, collectivités et associations

Travaux ménagers Repassage Aide à la préparation des repas Garde d'enfants de + 3 ans Certains travaux ouvrent droit à réduction ou crédit d'impôt	Entretien de locaux Manutention Aide au déménagement Bricolage Petits travaux de peinture Petite maçonnerie	Jardin & potager Débroussaillage Désherbage Plantation Taille arbres – haie Tonte Nettoyage et entretien extérieur
---	---	---

En faisant appel à notre structure, vous contribuez au développement économique local

AVENIR ET SERVICES – Ballon-Saint Mars
5 Place de la République 72290 Ballon-Saint Mars
www.avenirservices.fr
02-43-28-19-56

JAM BASKET



Lors de l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2018 qui clôturait une saison riche en événements pour notre club, le président Rivière a annoncé qu'après 25 années de présence au club dont 14 en qualité de président, il mettait un terme à cette activité. Il précisait cependant qu'aux vues des difficultés à trouver un successeur, il s'engageait à rester licencié au club pour une ultime saison afin d'assurer la transition en occupant le poste de vice Président.

Le 11 juin 2018, lors de la 1^{ère} réunion du nouveau Bureau, un jeune licencié, courageusement, et malgré un manque d'expérience évident, endossait ce costume de Président.

Après avoir commencé à travailler en duo avec son prédécesseur, son entrée dans la vie professionnelle ne lui laissant pas suffisamment de disponibilités pour mener à bien sa tâche, il lui fallut se rendre à l'évidence et se mettre en retrait, laissant l'intérim au vice Président et cela jusqu'à l'Assemblée Générale qui eut lieu le 7 juin 2019, à la salle polyvalente de Joué-l'Abbé. Durant cette période, un candidat à la Présidence se fit connaître. Il s'agit de Thomas Beldent, licencié au club depuis de nombreuses années.

Remplissant tous les critères nécessaires à bien faire fonctionner le club, c'est à l'unanimité que le nouveau Bureau, lors de sa séance du 24 juin 2019, désignait Thomas comme Président du JAM Basket.

Représentant de la nouvelle génération, Thomas bénéficiera de l'appui et de l'expérience de dirigeants compétents et expérimentés, en place depuis plusieurs saisons qui lui apporteront le même soutien que celui qu'ils ont apporté à son prédécesseur pendant plusieurs années.

L'équipe en place forte de 28 membres continuera à œuvrer en direction de la jeunesse et plus particulièrement au niveau des petits-basketteurs. La saison passée, ils étaient 67 moins de 11 ans à être licenciés. Les essais des tout-petits (3/4 ans) et les inscriptions de ce début de saison laissent augurer de beaux jours pour le club. Il faut savoir qu'un effort particulier est fait au niveau de l'encadrement de ces jeunes (une dizaine d'encadrants) pour cette nouvelle saison.

Il va de soi que les autres catégories ne sont aucunement négligées. En effet, des U13 aux Seniors, 12 entraîneurs/coachs bénévoles sont à pieds d'œuvre tout au long de la saison pour faire progresser leurs équipes et porter haut les couleurs des « tingos » dans les différents championnats.

Cette saison, 8 commissions ont été constituées afin de répartir les multiples tâches qui doivent être réalisées pour assurer la bonne marche du club. Aux habituelles commissions comme la sportive ou l'animation, une petite nouvelle a vu le jour ; la commission sponsoring dont le but est de rechercher et surtout trouver de nouveaux partenaires financiers. En effet, si nous nous réjouissons de voir nos effectifs s'accroître d'année en année, cela nécessite d'augmenter notre nombre d'équipes et nous oblige à accroître nos équipements avec au final une augmentation importantes des dépenses.

Si la mission première du JAM Basket est de créer du lien social en permettant au plus grand nombre des résidents de notre territoire d'accéder à moindre coût à la pratique de l'activité sportive qu'est le basket, Thomas souhaite que ce club rehausse ses ambitions sportives, et il espère voir l'équipe « séniors filles 1 », actuellement présente dans le championnat pré-région, intégrer le niveau régional dès la fin de cette saison. Une montée est aussi envisagée pour l'équipe « séniors garçons 1 ». Cette saison, nous disposons de six équipes « séniors » engagées dans les différents championnats.

Cette année encore et dans le cadre des relations entre le club et le comité départemental, nous accueillerons les sélections sarthoises benjamins et benjamines.

La formation d'encadrants étant primordiale pour un club de bénévoles, nous continuerons à favoriser l'accès de nos licenciés aux formations dispensées par le Comité.

Les licenciés, mais aussi tous les amis du club, remercient les collectivités et les particuliers qui apportent leurs soutiens financiers au club.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Bureau

entreprise de terrassement
hurault Stéphane
tous travaux
06/08/07/66/17

ZA 6 rue guette midi
72290 Ballon St Mars

CA
DE L'ANJOU ET DU MAINE

Le bon sens a de l'avenir

CRÉDIT AGRICOLE de BALLON
34, rue du Général Leclerc - Tél. 02 43 27 30 17
ballon@ca-anjou-maine.fr

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS - Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°107 023 736. Siège social : 48, rue Prémarin - 72003 LE MANS cedex 9 - 11/2014

TOUCHARD
Fleuriste et Pompes Funèbres
Depuis 1948

Fleurs

Pompes Funèbres

3, bis Rue Carnot - 72290 Ballon - 02 43 27 39 73 - www.groupe-touchard.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'INSTALLE À JOUÉ-L'ABBÉ

La fusion qui a conduit à la création de notre Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, en janvier 2017, avait acté une organisation patrimoniale calquée sur la diversité des existants : locaux administratifs et d'accueil du public à Ballon - Saint Mars, siège social à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, stockage de matériel dans des locaux loués à Ballon - Saint Mars et La Bazoge, etc. Dans une approche globale d'optimisation des services et du patrimoine communautaires, la collectivité a décidé la restructuration d'un bâtiment industriel de type pépinière, situé Zone d'Activités des Petites Forges à Joué-l'Abbé, afin d'accueillir l'ensemble des services administratifs et techniques dans des bureaux et ateliers.

La Communauté de communes marque ainsi son attachement à la vie économique, en instaurant son siège sur une zone d'activités emblématique du territoire, le repositionne géographiquement par rapport au périmètre communautaire et permet aux élus et équipes de travailler et vous recevoir dans les meilleures conditions.

Sur 840m², les travaux de restructuration (réalisés de septembre à décembre) ont essentiellement consisté en de l'isolation et du cloisonnement pour permettre d'adapter ces locaux à leur nouvelle vocation.

C'est avec plaisir que les services communautaires vous accueilleront dans ces nouveaux locaux dès le 13 janvier 2020, au 918 rue des Petites Forges - ZA « les Petites Forges » - 72380 JOUÉ L'ABBÉ.

Tél. : 02 43 27 37 20

Mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Aux horaires suivants :

du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
le jeudi de 9 h à 12 h,
et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.



La solidarité au quotidien pour la mobilité de tous

Soli-Drive est un service solidaire, qui met en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'incapacité de conduire.

Vous n'avez pas le permis de conduire ou vous êtes dans l'incapacité de conduire et vous avez besoin d'être accompagné, réservez un véhicule Mouv'nGO via la plateforme mouvngo.clem.mobi et faites appel à un conducteur bénévole !

Vous êtes conducteur et souhaitez rendre service en transportant des personnes dans l'incapacité de conduire. Inscrivez-vous au service soli-drive sur la plateforme mouvngo.clem.mobi. Vous serez contacté par SMS et répondrez à la demande en fonction de votre désir et de votre disponibilité.

SACS À ORDURES MÉNAGÈRES

Permanences de distribution des sacs pour ordures ménagères à Ballon (mairie) :

- Mercredi 8 janvier 2020 de 9 h à 12 h.
- Samedi 11 janvier 2020 de 9 h à 12 h.
- Mercredi 15 janvier 2020 de 9 h à 12 h.
- Samedi 18 janvier 2020 de 9 h à 12 h.

À Saint-Mars (La Fabrique, salle face à la mairie) :

- Vendredi 10 janvier 2020 de 15 h à 19 h.
- Samedi 11 janvier 2020 de 9 h 30 à 12 h 30.
- Vendredi 17 janvier 2020 de 15 h à 19 h.
- Samedi 18 janvier 2020 de 9 h 30 à 12 h 30.

LUDOVIC CHASSEVENT

Ludovic Chassevent, natif de la commune, a tout récemment installé sa société, LC Menuiserie, à La Pâquerie. Amoureux du bois et des métiers manuels depuis longtemps, il s'est orienté vers la menuiserie après un stage effectué lors de ses études au collège. Cinq années d'apprentissage dans une entreprise artisanale du secteur lui ont permis de décrocher CAP, BEP, BP et BM de menuiserie et agencement.



Il a poursuivi sa carrière 13 ans encore dans cette entreprise de menuiserie de tout style avant d'intégrer une entreprise de fabrication d'escaliers puis une autre d'agencement. Fort de cette riche expérience, Ludovic propose à la clientèle la pose et la fabrication de toute menuiserie intérieure (cuisine aménagée en bois et matériaux associés, dressing, escalier, ameublement et agencement...) ou extérieure (bois, aluminium ou PVC). À l'avenir, il souhaite se spécialiser dans la fabrication sur mesure et la rénovation de l'ancien.

Vous pouvez le contacter par téléphone ou par mail :

Ludovic Chassevent : 06 15 78 53 64

contact@lcmenuiserie.fr

Il se déplacera pour étudier vos projets et vous fournira les devis nécessaires.

Vous pouvez également consulter ses réalisations sur le site : www.lcmenuiserie.fr



INSCRIPTION LISTES ELECTORALES POUR L'ANNÉE 2020

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont invitées à se présenter au secrétariat des 2 mairies. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) et d'un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe etc.). Pour les élections municipales qui auront lieu le 15 mars 2020 pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2020 pour le second tour, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, les citoyens ont dorénavant la possibilité de s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr. Ils peuvent vérifier eux-mêmes leur situation électorale directement en ligne à l'adresse internet suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

ASSOCIATION DES USAGERS DU TER LE MANS-ALENÇON

Depuis le 15 décembre 2019, de nouveaux horaires ont été mis en place : il y a plus d'arrêts le matin et le soir. Un train arrive au Mans toutes les 30 minutes du mardi au vendredi, de 7 h 14 à 9 h 41 (le lundi de 6 h 41 à 9 h 41).

Pour le retour, un train partira du Mans toutes les 30 minutes du lundi au vendredi de 16 h 32 à 18 h 58 ; le dernier partira à 19 h 53. D'autres trains circulent à une fréquence moins importante au cours de la journée. Ces horaires sont consultables sur le site de la Région des Pays de la Loire.

L'arrêt Hôpital-Université sera mis en service en septembre 2023. Il offrira 16 arrêts dans les deux sens, plus un le lundi.

Utiliser le TER présente un sérieux avantage économique, ex : pour une voiture de 5CV (source frais réels impôts 2017), pour un parcours de 40km / jour sur une durée de 10 mois et demi représente un coût de 3750€. Le même trajet en TER coûte entre 718€ et 1394€ sur une même durée de 10 mois et demi selon la formule choisie (abonnement hebdomadaire ou mensuel combiné ou non avec le bus et le tram) sachant que l'employeur prend à sa charge 50% de cette somme. Autre avantage : la convivialité, la sécurité, pas de stress, un geste pour la planète.

N'hésitez pas à en parler autour de vous : plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir encore d'autres relations et d'assurer la pérennité de cette ligne.

Un projet de vente de billets TGV (en plus de la vente de billets TER déjà existante) est prévu à l'accueil de Super U Sainte-Jamme-sur-Sarthe pour la fin de l'année.

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

RÉGLEZ VOS FACTURES LOCALES SUR INTERNET !

Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer. Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7.

La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit. Dorénavant, payez vos factures sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur internet.

Comment procéder ?

- Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez-vous guider.
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFIP, de la direction générale des Finances Publiques.
- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement. Une attestation de paiement vous parviendra également par courrier postal.

Bulletin d'information n°8 de Ballon - Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication
Responsable de la publication : Pierre Etcheberry

Photos : Mairie

Imprimé par Numeriscann 24
au Mans à 1 200 exemplaires

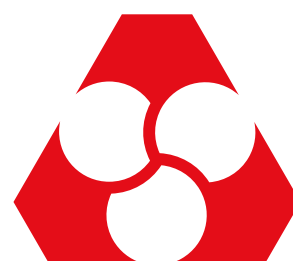
Mairie de Ballon - Saint Mars : 02 43 27 30 21
Mairie de Saint-Mars-sous-Ballon : 02 43 27 30 16
Mél : mairie@ballonsaintmars.fr
Site internet : www.commune-de-ballon.fr



**Vente de MATÉRIAUX aux particuliers et aux professionnels
FIOUL GO ET GNR avec la société JOUATHEL MAUDET**

Rue de Moulins
72290 Ballon-Saint Mars

Tél. Beaumont : 02 43 97 00 12
Tél. Saint-Mars : 02 43 97 97 84



Crédit Mutuel